

système actuel donne des résultats satisfaisants.

L'hon. M. FISHER : Lorsqu'il s'agit de réparations de ce genre, je ne crois pas que l'on puisse faire facilement une estimation du coût total ni qu'aucun entrepreneur désire s'engager à les faire à prix fixe.

M. JOHNSTON : Ce sont des travaux de très grande importance pour ce district. Ils ont consisté pendant les quatre ou cinq dernières années à réparer le brise-lames construit à cet endroit. Il y douze ans environ, 250 pieds de ce brise-lames ont été emportés par la mer, et ce qui en restait était considérablement endommagé. Pendant les deux dernières années le département des Travaux publics s'est occupé à réparer le brise-glace et à le refaire d'une façon plus solide en ciment et en pierre. Les 250 pieds qui ont été emportés par la mer n'ont pas été reconstruits, et il faudrait qu'ils le soient si l'on veut faire un bon port. Je serais d'avis que lorsque les réparations à la partie de la jetée qui reste seront terminées l'on demandât des soumissions pour la construction de l'extension de la jetée et qu'on la donnât à l'entreprise. Je dirai au ministre que c'est une question très importante et j'espère qu'il trouvera le moyen de commencer prochainement la reconstruction de la partie de la jetée qui a été détruite. A mon avis cette reconstruction devra être faite à la suite de demandes de soumissions et à l'entreprise.

M. AMES : Le ministre a déclaré l'année dernière que l'estimation au coût total de ces travaux était de \$200,000. Combien calcule-t-on sur cette somme, pour les réparations et combien pour la construction de la nouvelle jetée ?

L'hon. M. FISHER : Cette estimation était celle du coût de toute l'entreprise, si on l'exécutait.

M. AMES : Ne pourrait-on pas faire les nouveaux travaux à l'entreprise ?

L'hon. M. FISHER : Ce sera très facile.

M. AMES : Est-ce l'intention du Gouvernement de les faire de cette manière ?

L'hon. M. FISHER : Le crédit que nous demandons aujourd'hui n'est que pour les réparations.

M. AMES : Ces \$10,000 ne sont alors que pour des réparations ?

L'hon. F. FISHER : Oui, c'est dit dans toute lettre, "réparations aux brise-lames".

Culloden. — Construction d'un brise-lames, \$6,500.

M. GANONG : Dans quel comté se trouve-t-il ?

L'hon. M. FISHER : Dans Digby.

M. GANONG : Quand le premier crédit a-t-il été voté pour ces travaux ?

M. AMES.

L'hon. M. FISHER : Tous les arrangements pour donner ces travaux à l'entreprise ont été réglés l'année dernière, et si nous avions pu faire votre crédit plus tôt, il est probable que le contrat serait déjà signé.

M. GANONG : Le terrain appartient-il au Gouvernement ?

L'hon. M. FISHER : C'est un brise-lames construit dans la mer, et les droits de l'Etat s'étendent jusqu'à une distance de trois milles de nos rives.

M. GANONG : L'Etat possède-t-il le terrain qui conduit au brise-lames ?

L'hon. M. FISHER : Oui.

M. GANONG : A combien sont estimés tous les travaux ?

L'hon. M. FISHER : \$6,500. Le contrat est accordé pour la somme de \$5,850, et la surveillance et les dépenses casuelles sont estimées à \$650.

M. GANONG : Quelle est la population de Culloden ?

L'hon. M. FISHER : J'ai ici un document qui montre que Culloden est situé à 7 milles au nord de la ville de Digby, et qu'il y a à cet endroit un certain nombre de famille qui font de la culture et de la pêche ; l'objet de ce brise-lames est de donner protection aux bateaux des pêcheurs.

M. GANONG : Quelle protection allez-vous donner aux cultivateurs ?

L'hon. M. FISHER : Nous leur aidons par le département de l'Agriculture.

M. GANONG : D'après les "Débats" le ministre aurait dit précédemment que ces travaux coûteront \$20,000.

L'hon. M. FISHER : Mais je crois que ce doit être une erreur. J'ai ici un document qui montre que la population offre de fournir \$2,000 en main-d'œuvre et \$700 en bois pour aider à la construction de ce brise-lames.

M. GANONG : Les \$20,000 des "Débats" sont peut-être une erreur typographique ? On a probablement voulu mettre \$2,000 ?

M. FOWLER : Je voudrais avoir quelque explication à ce sujet.

L'hon. M. FISHER : Ce sont des réparations que nous voulons faire au vieux quai.

M. FOWLER : On a voté déjà pour l'exercice 1906-1907 la somme de \$12,000.

L'hon. M. FISHER : Oui, on a dépensé \$10,000 de cette somme, et nous demandons qu'on nous vote aujourd'hui les autres \$2,000.

M. FOWLER : Ces \$10,000 devaient-ils servir à l'exécution de la convention qui a été faite entre l'honorable député de Digby (M. Copp) et la ville ?